



Comité Départemental d'Ille et Vilaine de Tir à l'Arc

Maison départementale des sports
13 b, Avenue de Cucillé
35065 RENNES CEDEX
☎ : 0608057166
cd35-tiralarc@orange.fr



Réunion de rentrée Vendredi 21 septembre 2012

Maison départementale des sports, 13 bis avenue de cucillé à Rennes.

Clubs présents : Cie des Archers de Rennes, Cie d'arc de Coigny - Fougères, La Redonnaise Tir à l'Arc - Redon, Archers de Sévigné - Cesson Sévigné, Les Archers de Saint Loup - Domloup, Dinard Amical Club - Dinard, Archers de Brocéliande - Pleumeleuc, Archers de Caradeuc - Bécherel, Cie des Archers de la Roche aux fées - Retiers, Les Archers de la Forêt - Liffré, Les Archers du 11° RAMA - Saint Aubin du Cormier, Guichen Archerie - Guichen, Les Archers du château - Vitré, ACES Club Arlequin - Saint Aubin d'Aubigné, Les Archers de Vaugon - Vern sur Seiche, Les Archers de la Rance - Saint Jouan les Guérêts, Cie des onze Ecluses - Hédé, Espérance de Chavagne - Chavagne, Association des Archers de Hte Vilaine - Thorigné-Fouillard Acigné, La Pitaudère Cie des Archers de Muël - Muël.

Clubs absents excusés : Archers de la Bretagne Romantique - Tinténiac,

Clubs absents : 1^{ère} Cie d'Arc Côte d'Emeuraude - Saint Malo, Cie des Archers du CHR Rennes - Rennes, Club Sportif Bettonnais - Betton, Les Archers de la Lande - Saint Jacques de la Lande, Avenir Sportif Vezin - Vezin le Coquet, Flèche des Hauts de Vilaine - Chateaubourg, Amicale Laïque Cancale .

Soit 107 voix représentées sur 134 disponibles

Comité Directeur :

Présents : Michel ROGUE, Marie-Pierre ROGUE, Alain ROUZIOUX, Mélodie LOUVEL
Thierry PELTAIS,

Absents excusés : Didier BRANLANT, Sophie SALAUN, Yannick LE DREAU, Alain BLONDEAU.

Secrétaire de Réunion : Marie Pierre ROGUE



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF



SECRETARIAT D'ÉTAT
AUX SPORTS,
A LA JEUNESSE ET
A LA VIE ASSOCIATIVE



Début de la réunion: 20h15

Le président, Michel ROGUE, ouvre la séance par un mot d'accueil et salue les Présidents des clubs présents.

Le Président présente le trophée obtenu lors de l'Assemblée Générale de la Fédération le 31 mars dernier, le C.D.35 s'étant vu attribuer (dans le cadre de la valorisation des bénévoles) la 2^{ème} place du Challenge "André Noël" qui récompense le travail fait au sein des clubs du département.

Michel Rogue, remercie tous les clubs pour leur investissement et leur dédie ce trophée.

Assemblée Générale Extraordinaire - Modifications des Statuts

Le nombre de voix représentées est de 107 sur 134 voix ; l'assemblée peut donc valablement délibérer pour la modification des statuts qui nécessite l'ouverture d'une assemblée extraordinaire et un quorum de la moitié des voix représentant au moins la moitié des clubs.

► **TITRE I – BUT ET COMPOSITION**

Article 5 - (Sanctions)

Les sanctions disciplinaires applicables aux groupements sportifs affiliés et aux membres licenciés sont prononcées, conformément au règlement disciplinaire de la F.F.T.A., par un organisme de 1^{ère} instance dont la composition est fixée par ~~la Ligue Régionale~~ le Comité Départemental selon le dit règlement disciplinaire ou par un organisme de 1^{ère} instance de la Fédération. Toute décision disciplinaire de 1^{ère} instance peut être frappée d'un appel auprès de la F.F.T.A.

OUI : 107

NON : 0

ABSTENTION : 0

► **TITRE III – ASSEMBLEE GENERALE**

Article 9 - (Fonctionnement de l'assemblée)

L'assemblée générale est convoquée par le Président du Comité Départemental. Elle se réunit au moins une fois par an à la date fixée par le Comité Directeur, date qui devra précéder la date de l'assemblée générale de la ligue, ~~afin que soient notamment désignés par vote les délégués qui y représenteront les clubs du Comité Départemental.~~

En cas de vote pour l'élection du Président et celle des membres du Comité Directeur, les délégués présents ou représentés doivent être porteurs d'au moins la moitié des pouvoirs votatifs. Si ce quota



n'est pas atteint, une seconde assemblée est convoquée dans les 15 ~~jours~~ minutes au cours de laquelle les élections se dérouleront sans conditions de quorum.

OUI : 107

NON : 0

ABSTENTION : 0

TITRE IV – ADMINISTRATION

SECTION I - LE COMITE DIRECTEUR

Article 10 - (Administration – Election - Composition)

10.1. Administration

Le Comité Départemental est administré par un Conseil d'Administration appelé "Comité Directeur du Comité Départemental", ~~d'un minimum de 8~~ 9 ~~membres et d'un maximum égal à 15.~~

OUI : 107

NON : 0

ABSTENTION : 0

10.2. Candidatures

Ne peuvent être élues au Comité Directeur que les personnes :

- possédant la licence délivrée dans le Comité Départemental,
- ayant atteint l'âge de la majorité légale,
- jouissant de leurs droits civiques et politiques,
- n'ayant pas fait l'objet d'une mesure disciplinaire de la part d'une Commission de Discipline de 1^{ère} instance.

Rejeté

10.3. Composition

Le Comité Directeur doit comprendre au moins :

- un Arbitre.
- ~~Un Jeune.~~
- Une femme

OUI : 107

NON : 0

ABSTENTION : 0

Article 11 - (Censure)**11.1. Mandat du Comité Directeur**

L'assemblée générale peut mettre fin au mandat du Comité Directeur avant son terme normal par un vote intervenant dans les conditions ci-après :

- 1- L'assemblée générale doit avoir été convoquée à cet effet à la demande du tiers des membres licenciés du département représentant le tiers des voix.
- 2- Les deux tiers des membres licenciés du département doivent être présents ou représentés.
- 3- La révocation du Comité Directeur doit être votée à la majorité absolue des votants.
- 4- La réunion de cette assemblée générale et le vote auront lieu quinze jours au moins et deux mois au plus après le dépôt de la motion au siège social du Comité Départemental. Son adoption au scrutin secret et dans les conditions ci-dessus entraîne la démission immédiate du Comité Directeur et le recours à de nouvelles élections en assemblée générale dans un délai maximum de deux mois.

OUI : 107

NON : 0

ABSTENTION : 0

SECTION III - AUTRES ORGANES DU COMITE DEPARTEMENTAL**Article 19 - (Commissions)**

Le Comité Directeur institue des commissions dont la mise en place est recommandée par la Fédération ou reconnue nécessaire par le Comité Départemental.

C'est ainsi que sont instituées :

- la Commission Sportive
 - Salle, FITA, Campagne, **2x50m Fédéral** et Beursault
 - Nature et 3D
- la Commission Formation
- la Commission Jeunes
- la Commission Arbitres.

OUI : 107

NON : 0

ABSTENTION : 0

► TITRE VI – MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION**Article 23 - (Modification)**

3. L'assemblée générale ne peut modifier les statuts que si la moitié au moins des membres licenciés du Comité Départemental représentant au moins la moitié des pouvoirs votatifs, sont présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint, les

Groupements Sportifs affiliés sont convoqués à nouveau en assemblée générale sur le même ordre du jour. La convocation leur est adressée quinze **jours minutes** avant la nouvelle date fixée pour la réunion. L'assemblée statue alors sans condition de quorum.

OUI : 107

NON : 0

ABSTENTION : 0

Fin de l'Assemblée Générale extraordinaire.

1/ point sur la rentrée 2012/2013

Le Président félicite les archers qui nous ont représenté aux Jeux Olympiques - Londres

Thomas FAUCHERON.

Romain GIROUILLE.

Ainsi que les sélectionnés aux Championnats du monde de Tir en Campagne - Val d'Isère

Marion VIVES, Championne du monde,

Damien PIGEAUD.

Quentin BARAER.

Intervention d'Alain Rouzioux :

Alain nous brosse un bilan sportif succinct (le détail sera fait lors de l'AG) des Championnats de France individuels.

20 podiums actuellement contre 10 en 2010.

Chpt de France Tir en Salle - Chartres : Yann DAMOUR 2^{ème}

Critérium Bare-Bow - Aix en Provence : Corentin ANGOT 2^{ème}
Manon TREVILLY 3^{ème}

Chpt de France Tir Nature - Ploëuc sur Lié : Lisa DENISE 2^{ème}
Bérangère COTTIER 3^{ème}
Florian DANVIN 3^{ème}
Jean Paul BAGET 3^{ème}

Chpt de France Tir en Campagne Scratch - Clisson : Damien PIGEAUD 1^{er}



Chpt de France Tir en Campagne Jeunes - Clisson : Quentin BARAER 1^{er}
 Corentin ANGOT 1^{er}
 Marion VIVES 2^{ème}
 Yann DAMOUR 3^{ème}

Chpt de France FITA Vétérans - Vagney : Alain MAIGNAN 1^{er}
 Maryse DENOUAL 2^{ème}
 Chpt de France Tir en Campagne Vétérans - Vagney : Alain MAIGNAN 3^{ème}

Chpt de France Fédéral - Lyon : Alain MAIGNAN 2^{ème}

Chpt de France Tir 3D - Irigny : Fanny BLONDEAU 3^{ème}
 Benjamin BERTHOU 3^{ème}

Chpt de France FITA - Amiens : Thomas FAUCHERON 1^{er}
 Romain GIROUILLE 3^{ème}

Résultats par Equipes : D1 Rennes Championne de France

Résultats Par Equipes Arc à Poulies - Coutances : Rennes 2^{ème} en double mixte.
 Résultats DNAP : Rennes 3^{ème}

Il y a eu 103 archers a participer à ces championnats (avant le Beursault) et 16 équipes (sans compter le campagne/équipes et le 3D/équipes) contre 104 individuels et 21 équipes en 2011.

Les 3 Fita "Jeunes" du challenge ont accueillis 114 jeunes archers, pour une moyenne d'environ 80 jeunes par FITA.

49 ont participé à 3 FITA

23 ont participé à 2 FITA

42 ont participé à 1 FITA

Le Comité Départemental reconduit le "Challenge Jeunes" en 2013.

Dates retenues : Samedi 11 mai
 Samedi 25 mai (Fougères)
 Samedi 09 juin.

Le Comité Départemental souhaite aussi reconduire le "Challenge Adultes" sur le même WE, le dimanche.

2/ E.T.D, perspective 2013

Les E.T.D. 2012 se sont bien déroulés dans l'ensemble.

Les listes élaborées par Sébastien pour 2013 sont prêtes. Alain ROUZIOUX va se charger de collationner les inscriptions.

Les ETD se dérouleront selon le calendrier suivant:

Vacances de la Toussaint.

Guichen - 5 & 6 novembre 2012 (Benjamins/minimes)
7 & 8 novembre 2012 (Cadets/Juniors)

Vacances de Noël.

Fougères - 2 & 3 janvier 2013 (Benjamins/minimes)
4 & 5 janvier 2013 (Cadets/Juniors)

Vacances d'hiver.

Retiers - 4 & 5 mars 2013 (Benjamins/minimes)
6 & 7 mars 2013 (Cadets/Juniors)

Vacances de printemps.

Pleumeleuc - 3 & 4 mai 2013 (Benjamins/minimes + Cadets/Juniors)

3/ Perspectives sportives 2012

Le CD reconduit les championnats départementaux FITA et Fédéral le samedi.

- Fédéral : 19 mai 2013
- FITA : 22 juin 2013

Pour le Parcours, aucune date n'a été arrêtée, dates libres, attribution selon demandes.

4/ Arbitrage

Marie Pierre ROGUE, responsable des arbitres, présente le calendrier hivernal 2013 d'arbitrage.

Ce calendrier figure sur le site départemental.

Afin de faciliter l'attribution des arbitrages, il serait souhaitable que les clubs organisateurs stipulent le nombre de départs lors du calendrier hivernal.

5/ Labellisation

Le calendrier sera ouvert à partir du 1^{er} novembre jusqu'au 31 décembre 2012.

Les dossiers sont à télécharger sur l'extranet.

Pour les clubs en fin de validation, ne pas oublier de faire la demande de renouvellement (Fougères, Cesson Sévigné, Liffré, 11^oRAMA, Betton et Saint Jacques de la Lande sont concernés).

Le label a une durée de 2 ans avec une date de début au 1^{er} septembre 2013.

Une fois le dossier rempli, ne pas attendre pour l'envoyer par internet.

Michel et Marie-Pierre se tiennent à disposition si besoin pour aider.

Pour un club possédant déjà un label (bronze ou argent), il peut faire la demande d'un label supérieur s'il peut justifier sa demande.

6/ Divers

Intervention de Mélodie LOUVEL.

Mélodie LOUVEL, rappelle que la Fédération organise un stage "Jeunes dirigeants" la 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint, en Alsace.

Melissa MUSTAFIC, licenciée au club de Vezin le Coquet est concernée par cette formation.

Intervention de Thierry PELTAIS.

En l'absence d'Alain BLONDEAU, responsable de la commission Nature/3D, Thierry rappelle qu'une journée de remise en état de la ciblerie 3D aura lieu le samedi 10 novembre 2012.

La 37^{ème} Assemblée Générale du CD35 aura lieu le vendredi 1^{er} Février 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.



Le Président

Michel ROGUE

